



Photo: AFP

# La leçon canadienne

La politique européenne en matière de libre-échange

Marc Fassone

Les accords commerciaux de «nouvelle génération». Derrière ce vocable, il y a un échec: celui de l'OMC qui n'a pas su libéraliser le commerce international. Un raté consommé en 2006 lorsque le cycle de Doha n'a pas réussi à accoucher d'un accord global.

Depuis, en remplacement, se sont multipliées entre les grandes nations commerciales des négociations en vue d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux d'un nouveau genre. Outre les traditionnels «droits de douane» et quotas – déjà peu élevés –, on parle surtout de coopération en matière de réglementation, d'harmonisation des normes et de nouvelles méthodes de règlements des différends via le recours à des tribunaux arbitraux ouverts aux Etats comme aux entreprises.

Des domaines tellement vastes que la justice européenne a décidé que la Commission ne pouvait à elle seule négocier et ratifier de tels traités uniquement sur les compétences qui lui sont propres. Pour ce qui est des compétences partagées avec les Etats membres, les parlements de ceux-ci – voire les parlements régionaux pour les Etats fédéraux – doivent s'exprimer. Pour l'anecdote, le CETA répondait moins à une volonté d'accroître les échanges entre l'Europe et le Canada – du moins du côté des Européens, qui avaient déjà

Alors que se négocient des accords commerciaux dits de «nouvelle génération», la défiance des opinions publiques va croissante contre le libre-échange. Entre croissance économique et adhésion sociale, le curseur se fait hésitant.

de très bonnes relations économiques avec Ottawa via l'OMC – que d'une volonté de servir de préparation, voire de stimulant, à la conclusion d'un traité similaire avec les Etats-Unis, le fameux Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP).

Coup d'épée dans l'eau, du moins de ce point de vue, si on en croit Jean Asselborn, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, qui s'exprimait ce 25 septembre lors d'une conférence sur le libre-échange coorganisée par la Chambre de commerce et la représentation de la Commission européenne au Luxembourg. «La poursuite des négociations sur le TTIP est impossible tant que les USA ne reviendront pas dans l'Accord de Paris.» Du CETA et de sa négociation, on peut tirer quel-

ques leçons. Et la première n'est pas la moins cruelle pour la Commission, négociatrice en chef. Toutes bonnes qu'aient été ses intentions, le fait que les négociations aient été secrètes a cristallisé toutes les inquiétudes. Des inquiétudes par ailleurs fondées sur au moins quatre points majeurs de l'accord. On y reviendra.

Le fait que des négociations puissent se tenir dans le plus grand secret n'est en rien condamnable. L'efficacité des stratégies de négociations dépend souvent du mystère que l'on a su entretenir sur ses objectifs.

Mais ce secret est temporaire car, depuis la fin de la Première Guerre mondiale et la Société des Nations, les traités secrets sont interdits. Il faut à un moment donné rendre compte. Ce qui ne signifie pas

mettre les gens devant un fait accompli. Ce qui a posé problème, c'est que ce traité touchait à une question sensible: celle de la mondialisation. Une mondialisation pensée pour accroître la richesse mondiale. Ce qu'elle a fait, mais pas au bénéfice du plus grand monde. C'est le grand échec – reconnu – de la globalisation.

Pour le citoyen lambda, qui a dépassé le stade du doute vis-à-vis de la globalisation pour une attitude ouvertement critique, l'impression qui domine lorsque l'on parle de libre-échange est celle «d'être mis en concurrence», selon les mots de Carlo Thelen, directeur de la Chambre de commerce. La concurrence, un mot qui fait peur.

La stratégie des négociations secrètes s'est donc révélée contre-productive alors que pour les responsables politiques des deux côtés de l'Atlantique, le CETA devait servir de modèle pour une coopération économique responsable entre les pays. On ne peut que regretter par ailleurs que les parties n'aient pas alors dévoilé leurs nobles objectifs.

La Commission a d'ailleurs pris acte de cela et a indiqué que, désormais, les négociations de tels traités se feront en toute transparence. On pourra juger sur pièce puisqu'un traité de ce type avec le Japon est déjà bien lancé et que sont programmés d'autres accords avec le Mexi-

”

*La poursuite des négociations sur le TTIP est impossible tant que les USA ne reviendront pas dans l'Accord de Paris.*

que, le Mercosur et l'Australie. Dommage que cette prise de conscience ait été tardive, car on ne revient désormais du CETA que ce qui prête à controverse.

”

*Le libre-échange tel que le voit l'Europe ne doit être ni débridé ni incontrôlé.*

Les critiques de la société civile sont nombreuses et se structurent autour de trois axes: l'absence de disposition sur le climat, la disparition du principe de précaution en matière sanitaire et environnementale et un tribunal arbitral

vécu comme un frein à la démocratie. Autant de points qui n'entreront en application que si tous les parlements nationaux et régionaux concernés valident le traité. La Croatie, le Danemark, l'Espagne, la Lettonie et Malte ont déjà ratifié le texte. Mais si un seul manque, le traité sera caduc.

Le débat n'est donc pas politiquement clos malgré le fait que le CETA entre en vigueur ce 21 septembre, à titre provisoire et sur les dispositions relevant de la compétence de l'UE. Soit 90% du texte. Sans les polémiques.

Tous les partisans du libre-échange sont à la manœuvre pour dissiper la mauvaise impression laissée par les négocia-

tions. «Avec comme objectif de rétablir auprès de l'opinion publique la légitimité du libre-échange», comme l'énonce Carlo Thelen pour qui le commerce international reste la clé de voûte de la croissance.

Même son de cloche chez Jean Asselborn pour qui il faut «remettre du social dans le débat». Pour lui, le libre-échange tel que le voit l'UE «ne doit être ni débridé ni incontrôlé».

Et d'appeler à prendre les craintes des citoyens – si infondées qu'elles soient jugées à Bruxelles – au sérieux.

Même son de cloche chez Cecilia Malmström, la Commissaire européenne au Commerce, pour qui ces accords de

«nouvelle génération, basés sur nos valeurs et nos normes, doivent façonner la mondialisation» et «promouvoir un commerce durable et bénéfique pour tous». Quel dommage que toutes ces choses n'aient pas été mieux dites avant pour que la société civile se sente protégée...

Le risque d'un rejet de l'accord est réel. Ce ne sera pas une catastrophe économique pour le Canada ni pour l'UE, dont les liens économiques sont déjà bien établis.

Mais peut-être que l'expérience des erreurs passées servira dans la rédaction d'accords futurs, qui répondront aux peurs des citoyens face à la globalisation.